Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

Distribution de fin août + Comité départemental du 13 septembre 2

Mobilisation à Colas, interview de Roland Brun 3

Fête de la CGT du 3 septembre à Château-Arnoux / Saint-Auban 4-5

Le combat continue à Porte Accueil Sainte-Tulle + Rapport IGAS sur les 35h00 6

La Poste de Saint-Auban menacée, interview de Bernard Carmona 7

La caravane des saisonniers a fait escale aux Mées et à la Brillanne 8

LEÇON DE DÉMOCRATIE...

Numéro
Juillet-Août 2016

EDITO

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) ont pris acte et dénoncent la nouvelle utilisation du 49-3, véritable déni de démocratie, pour faire passer le projet de loi travail. C'est bien la preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce texte de régression sociale reste minoritaire. Soutenues par une large majorité de la population, elles réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es. Ce sont encore plus d'un million qui ont participé à la votation citoyenne et signifié leur rejet de ce projet. Les derniers rassemblements et manifestations, notamment le 5 juillet, ont réunis plusieurs dizaines de milliers de participantes.

Les organisations syndicales et de jeunesse dénoncent les conditions contraignantes de manifestations qui ont empêché certain-es d'y participer. Elles réaffirment que la liberté de manifester doit rester un droit.

Les mobilisations initiées depuis cinq mois n'ont pas été entendues par ce gouvernement. Qu'à cela ne tienne ! La détermination, malgré le passage en force à l'assemblée nationale, reste intacte et toute la période estivale sera l'occasion de la rappeler. Nombre d' initiatives locales, sur tout le territoire, sont déjà prévues et organisées de manière unitaire.

Les organisations syndicales et de jeunesse invitent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es à adresser une carte postale au président de la République (voir ci-dessous) pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée !

Les organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) donnent rendez-vous à l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. **Elles se retrouveront pour faire le point le 31 août à 14h00 dans les locaux de l'UD.**

NOUS COMPTONS SUR L'IMPLICATION DE CHACUN

Vendredi 26 et Samedi 27 août

Distribution à l'entrée

de la foire de la lavande à Digne :

- **Journée du 15 septembre**
- **Campagne élections TPE**
- **Fête du 3 septembre avec vente billets Tombola**

Pour cette initiative chaque syndicat doit prendre des dispositions afin d'y participer

Il faut faire remonter les inscriptions sur chaque journée, cette initiative demande à ce que nous soyons nombreux pour discuter avec les visiteurs de la foire

COMITE DEPARTEMENTAL

MARDI 13 SEPTEMBRE 2016
De 9 H 00 à 17 H 30

(SALLE PERCHOT
à DIGNE LES BAINS)

Le Matin : actualités et analyse de notre démarche interprofessionnelle dans le cadre de lutte pour le retrait de la loi travail / Campagne TPE / présentation des comptes et bilan trésorerie / syndicalisation ou en sommes-nous ? situation organisation / Présentation du site internet de l'Union Départementale

L'Après midi : Présentation de la conférence des Unions Locales et travaux en 5 groupes. Les cinq thèmes des groupes de travail :

1) Quel est le rôle, la place, l'utilité de l'Union locale et sa spécificité par rapport aux autres structures de la CGT ?
2) Comment l'accueil juridique et syndical des salariés peut-il servir au développement de l'activité syndicale des UL et au renforcement de la CGT ?
3) Est-ce que le périmètre de nos unions locales est adapté pour s'adresser à tous les salariés en activité, privés d'emploi, retraités, saisonniers, et pour le développement des territoires ?
4) Pour vivre et se développer, comment une union locale travaille avec les syndicats, les professions, les élus et mandatés ? Comment donner envie de s'impliquer dans l'activité de l'union locale ?
5) Quelle doit être la place du projet revendicatif dans la vie de l'union locale ? Et comment l'articuler avec les autres structures CGT ?

« Les salariés de Colas tracent la route des revendications »

Interview de Roland Brun (CGT Colas Manosque)

1/ Bonjour Roland, le mois de juillet a vu les salariés de COLAS, soutenus par la CGT, se mettre en grève. Peux-tu nous en dire un peu plus ?

Nous dénonçons le non-paiement de certaines primes, la suppression d'acquis sociaux avec l'aide de syndicats "maison", la non-application des conventions collectives notamment sur l'application de temps de repos par forte chaleur, ainsi qu'une politique d'austérité malgré de bons résultats. En effet, pour la troisième année consécutive cette entreprise répond aux critères de rentabilité qu'elle s'est elle-même fixés pour déclencher le versement d'une prime d'intéressement. Un seul bémol : les critères de sécurité imposés par la direction, sans cesse revus à la hausse pour prétendre à cette prime, la rendent inaccessible. Cette manœuvre ne peut qu'engendrer l'effet pervers d'une sous-déclaration des accidents de travail de la part des salariés pour avoir accès à cette prime. Il faut se rappeler que les salariés de notre société mettent en oeuvre des enrobés à plus de 160° en plein été et en plein soleil. On nous contraint à porter casques et tee-shirts à manches longues accroissant la pénibilité de nos tâches par fortes chaleurs, nombre de nos véhicules de chantier ne sont pas climatisés contrairement aux voitures de fonction de nos dirigeants. Lors d'une fusion des entreprises SCREG, SACER, COLAS, en 2014 et sous couvert d'un accord d'entreprise dit "d'harmonisation", ce sont tous les acquis sociaux gagnés au fil des années qui ont été balayés et ce avec l'aide de syndicats "maison".

2/ Que demandez-vous exactement ?

Le mouvement porte plusieurs revendications comme : l'attribution d'une prime de 300 euros nets pour les ouvriers ; la réouverture des Négociations annuelles obligatoires (NAO) en juillet pour l'ensemble des salariés ; le rétablissement de la double nuit continue et des doubles indemnités de trajet de nuit ; le paiement des indemnités de trajet pour les chauffeurs poids lourds avec un rappel sur trois ans ; la mise en place des indemnités de trajet pour les chefs de chantier ; la prise en compte du temps de travail effectif pour les salariés devant partir du dépôt et de la prime de transport pour ceux se rendant directement sur le chantier avec un rappel sur trois ans ; l'embauche des intérimaires de longue durée ; la suppression de l'indice de sécurité de la prime d'intéressement.

3/ Comment se passe la mobilisation ?

Le mouvement de grève au cœur de l'été a été suivi dans la grande majorité des centres Midi-Méditerranée avec une mobilisation variable pouvant parfois culminer à 100% des ouvriers. Parmi les centres touchés par la grève on notera ceux de Manosque, Fréjus, Nice, Montpellier, Bédarieux, Nîmes, Sorgues, Orange, Gap, Carcassonne...
En l'absence de dialogue constructif avec la direction, de nouvelles actions pourraient être envisagées : « Il est hors de question qu'on baisse les bras. »

Alpes de Hte Provence la cgt

Samedi 3 septembre 2016

la cgt U.S.R 04 RETRAITÉS

Fête de la CGT

Stade Grabinsky - Chateau Arnoux - St Auban

Concerts

- 12h Jean-Paul Césari et les Daltons
- 16h Lily Lime (Rock pop folk)
- 19h Ciao Tympans

Manège pour enfants

Stands Institut d'Histoire Sociale

Stand expo "Les 100 ans de l'usine de St Auban"

Tombola (tirage à 18h)

Entrée libre et gratuite de 8h à 22h

Restauration repas froids et complets sur réservation au 04 92 36 62 00

BUVETTE
SANDWICHS
FRITES
ET EN SOIRÉE PIZZA

Cette année, la Fête de La CGT se fera un peu plus modeste que l'an passé, pour la simple raison que notre budget est assez restreint, et que seule la vente des billets de tombola pourra nous permettre d'envisager des recettes honorables.

Les billets de tombola mentionnent 3 prix :
> Le 1er PRIX est un séjour en France avec TOURISTRA pour 2 personnes pendant une semaine,
> Le 2èm PRIX est un baptême de l'air d'un vol à voile à Saint-Auban,
> et le 3èm PRIX gagne une PLANCHA (appareil de cuisson qui remplace largement le barbecue pour une alimentation plus saine!)

POUR VOIR CIAO TYMPANS : CLIQUEZ ICI

Trois groupes de musiciens se produiront :

successivement de 11h30/Midi pour Les Daltons jusqu'à 14h30/15h00 (1chanteur guitariste, 1clavier, 1bassiste, 1accordéoniste et un batteur), leur programme s'étend des années 70 aux années 90 et l'accordéoniste pianotera sur son instrument pour les valses, tango et paso-doble.

Lily-Lime nous accompagnera de 16h00 à 18h30/19h00, dans un cocktail musical électrique, à base de valse enragée, de rock revisité, de reggae balancé et d'agit'pop...(Marion-chanteuse, Thierry-chanteur guitariste, Gueltas-accordéoniste chanteur, Arnaud-bassiste, Domi-Batteur)

Quant à CIAO TYMPANS, troupe haut en couleur (avec chants-guitare-cuivres-clavier-djembé-batterie, etc....), aux rythmes ensorceleurs et aux textes percutants, d'inspiration SKA (des iles antillaises), de DUB (issu du reggae jamaïcain) et de rock français, ils nous entraineront aux alentours de 19h00/19h30 avec leur musique vivante dont ils sont les auteurs-compositeurs, dans une farandole de mélodies, mélange explosif d'humour et de rage... jusqu'à 20h30/21h00,

POUR VOIR LILY LIME : CLIQUEZ ICI

Toute la journée, un manège d'enfants sera là pour les divertir, et une pêche aux canards leur sera proposée. Les animations d'enfants seront payantes.

La restauration de midi : IMPORTANT : Réservation à l'avance pour l'unique repas froid à 15 € 00 tel au 04 92 36 62 00.
Composition du menu :
- Jambon cru, Rosette, Caillette.
- Carotte râpée, et céleri
- Rôti de porc et Rosbif
- Fromage et feuillantine au chocolat,
avec un verre de vin et un café.
Par ailleurs, la buvette servira toute la journée des boissons, des sandwichs et des frites.
Un pizzaiolo confectionnera des pizzas pour le soir à partir de 19h00.

Côté stands-expo :
- l'Usine fête cette année ses 100 ans d'existence, puisqu'en fin d'année 1915, la construction des locaux de l'usine se terminait et en septembre/octobre 1916, sa 1ère tonne de production sortait de l'usine... Tout un exposé sera diffusé à leur stand.
- L'institut de l'histoire sociale de notre département (IHS) remémorisera cet événement et bien d'autres qui ont fait, qui font et feront notre vie sociale et syndicale en Haute Provence.

Il n'est pas superflu de rappeler l'importance de l'équilibre des recettes et des dépenses dans cette manifestation festive du 3 septembre prochain; si chacun de nous s'engage dans un minimum d'action, cela pourrait générer un maximum de bienfait pour la pérennité de la convivialité, de la solidarité et du vivre ensemble,
Merci d'avance pour l'implication de chacun !!!

« Porte Accueil » Sainte-Tulle (Groupement d'Économie Solidaire Reliance) : le combat continue !

Le combat est rude : face à une direction toute puissante qui ne lâche rien, et un CA qui la porte aux nues et la soutien en toute circonstance. Les pressions du DG, soutenu par le CA se sont multipliées. Début juin, tous les salariés du groupe ont même reçu une lettre signée de la présidente du CA : injonction leur est faite de se déclarer comme appartenant ou pas au collectif avant le lundi 6 juin 2016. C'est totalement illégal, et c'est une manœuvre d'intimidation qui démontre clairement la démarche de chasse au sorcières dans laquelle se place le CA.

Malgré cela, des avancées commencent à voir le jour :
- le DG avait l'habitude d'avoir les rênes et de tout décider, ignorant le droit : il a touché ses limites
- il voulait se débarrasser d'un collègue en le licenciant : celui ci n'a pas été licencié, et il est devenu délégué du personnel
- la « com » lui a échappé (médiatisation des salariés mais aussi du collectif des amis de Porte Accueil)
- le secteur de l'économie sociale et solidaire a été touché par le mouvement
- plusieurs collègues se sont syndiqués CGT : le DP est délégué syndical, et une section est en train de se monter
- le DG avait choisi sa médiatrice, mais doit faire machine arrière et accepter une médiation indépendante (grâce notamment à l'intervention du directeur départemental de la Direccte, c'est une sacrée victoire !)

Tout reste à faire malgré tout. Dans un souci d'apaisement, et pour permettre un bon déroulement de la médiation, le collectif des Amis de Porte Accueil et radio zinzine se sont mis en retrait. Cependant, le DG digère mal la situation et s'est fait mettre en arrêt maladie depuis 1 mois. Il dit avoir été violenté par les militants à la sortie de l'AG (la réalité est qu'il a été chahuté tout au plus). Il se pose en victime et tente de resserrer les rangs autour de lui. Il joue sa grande victimisation, et certains collègues rentrent dans son jeu et se disent indignés... Bref, le climat est toujours à la défiance, à la division, et la médiation s'annonce compliquée. Début de la médiation le 1er septembre.

Rapport de l'IGAS sur les 35 heures : La transparence est gage de démocratie

Ainsi donc, la censure fait son retour dans les hautes sphères de l'administration ! Le rapport de l'IGAS consacré aux politiques d'aménagement et de réduction du temps de travail dans la lutte contre le chômage vient de faire l'objet d'une décision inique : le directeur de l'IGAS a décidé qu'il ne doit pas être transmis au gouvernement.
Que lui reproche-t-on ? Probablement de ne pas se couler dans le discours récurrent qui fait des 35h la cause de tous les maux de notre économie ! Au contraire le rapport, à la suite du rapport parlementaire rendu fin 2015, démontre que 350.000 emplois ont été créés entre 1998 et 2002 grâce aux 35h, ce qui justifie une nouvelle réduction du temps de travail pour créer davantage d'emplois.
La CGT a initié depuis de nombreux mois une campagne pour une réduction du temps de travail à 32h. Elle se félicite de voir cette proposition portée au-delà du champ militant et confirme que cette perspective est soutenue par les salarié-e-s, comme l'a démontré en maintes occasions la mobilisation contre la loi travail et pour un code du travail du XXIe siècle.
La censure décidée par le directeur de l'IGAS est inadmissible ; elle pose aussi la question de l'évaluation des politiques publiques, de sa forme, de son contenu et de son sens. Doit-elle servir à justifier des choix politiques déjà opérés, ou poser sereinement l'appréciation et la mesure des politiques menées pour fixer de nouvelles perspectives, comme l'a récemment proposé un avis du CESE ? Pour la CGT, la réponse est vite trouvée : une évaluation impartiale et une diffusion fidèle de ses résultats sont indispensables pour restaurer la confiance dans la démocratie.
Plus que jamais la réduction du temps de travail et une modification radicale des politiques publiques est à l'ordre du jour !

Pour en savoir plus : CLIQUEZ ICI

La Poste de Saint Auban menacée : "on ne les laissera pas faire !"

Interview de Bernard Carmona, SG UL CGT de Château Arnoux / Saint Auban

1/ Pourquoi les citoyens et la CGT sont inquiets ?

Des bruits de plus en plus forts se font entendre au sein de la poste de Saint Auban au sujet d'une transformation en agence postale communale. Pour que ce changement s'opère, il est indispensable d'avoir l'accord de la municipalité et en priorité celui du Maire.

Pourtant, la poste est un service public essentiel pour la population. Elle est le plus ancien service public français, par son histoire, ses missions d'intérêt général. Elle occupe une place à part dans la vie économique, politique, sociale et culturelle. La poste est souvent l'un des derniers services publics présents dans les communes rurales.

Aujourd'hui la Direction de la poste, soutenue par des élus dans sa démarche, décide de transformer certains bureaux de poste en agence postale gérée par une municipalité ou quelquefois certains commerçants. Ce sont 500 bureaux qui seraient concernés, surtout en zone rurale ou de montagne.

2/ Pourquoi en arrive-t-on là ?

Cela correspond aux exigences gouvernementales en lien avec la réforme territoriale. Si cette situation devait aboutir, cela serait un retour en arrière des services publics, qui à terme pourrait conduite à leur disparition. Ce nouveau contrat s'inscrit dans la stratégie de privatisation et de dérèglementation. Il confirme une fois de plus le désengagement de l'Etat.

Il transfère le financement sur les collectivités et va faire payer le citoyen en plus de sa contribution en tant qu'usager. La dotation sera versée par le fond de péréquation de l'Etat (et non par la poste) alimenté par nos impôts.

3/ Aujourd'hui quelles sont les marges de manœuvres pour faire évoluer les choses dans le bons sens ?

Aujourd'hui, il y a des actions, des mobilisations de la population et des personnels concernés, qui part leur lutte arrivent à sauver des bureaux de poste. Cela a été le cas dernièrement dans l'Aveyron, dans l'Aude, en Chartreuse (Isère, Savoie), à Ouessant, et plus proche à Marseille 02.

A Saint Auban, nous avons commencé à nous mobiliser au mois de juillet (voir photo), le Maire a été interpellé, nous avons également interpellé les élus des communes du carrefour que nous espérons bien faire assoir autour de la table très prochainement, car un grand nombre d'entre eux sont opposés à une baisse des services rendus par la poste. A ce jour nous devons avoir 585 signatures plus environ 80 par internet, mais ce n'est que le début.

La caravane des saisonniers a fait escale aux Mées et à la Brillanne

La caravane des saisonniers CGT a fait étape dans les Alpes de Haute-Provence le 8 juillet. Toujours le même enjeu : Informer les saisonniers sur leurs droits alors que 65 % d'entre eux disent ne pas les connaître, interpeller les vacanciers sur les conditions de vie et de travail souvent précaires des travailleurs estivaux, tels étaient les objectifs de la nouvelle campagne en faveur des travailleurs saisonniers conduite par la CGT et qui a effectué deux haltes dans les AHP aux Mées et à La Brillanne.

Cet été, six caravanes ont sillonné la France (Corse comprise) du 4 au 29 juillet pour 83 initiatives.

« A chaque fois, la caravane reçoit un accueil chaleureux de la part des vacanciers comme des salariés, mais également des employeurs des TPE, note Alain Bard secrétaire général de l'UD CGT 04. Dans les AHP plusieurs milliers de saisonniers sont très présents dans l'hôtellerie, la restauration et l'agroalimentaire.

Hiver comme été, mer ou montagne, les saisonniers restent des travailleurs précaires. Lors des différentes étapes de notre campagne, nous leur distribuons notre guide CGT, qui informe sur les droits, de l'embauche jusqu'à la fin du contrat. Nous abordons également les thématiques essentielles que sont, notamment, l'accès à la santé, au logement, aux allocations chômage, à la formation… Le manque d'inspecteurs du travail dans les zones de forte saisonnalité incite aux abus. »

La CGT aide aussi les saisonniers à s'organiser pour porter efficacement leurs revendications. Ce sont les seuls salariés en contrat à durée déterminée à être privés de la prime de fin de contrat. Cette injustice pousse d'ailleurs, les patrons à embaucher des travailleurs en contrat saisonnier, alors que normalement ils devraient l'être en CDD. 10 % d'économie pour le patron, 10 % en moins sur la paie du salarié !